

EMISSIONS DE TITRES DE CAPITAL 2024
SOCIETES DU HORS COTE

N° de Visa	Date de Visa	Sociétés	Nature de l'opération		Montant nominal en D.	Nbre de titres émis/annulés	Nominal en D.	Prix d'émission en D.	Parité	Jouissance	Montant de l'opération en D.	Période de souscription ou d'attribution	Souscription publique et/ou Distribution entre actionnaires	Capitaux levés en D.
-	-	Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-	Réduction	(1)	90 000 000	-		-	-	-	90 000 000	30 jours à partir de la date de parution de la notice au JORT	-	en cours
			Compensation de créances	(2)	59 060 628,521	59 060 629 (3)	1	1	-	(4)	59 060 629			en cours
-	-	Société d'Assurances El Amana Takaful	En numéraire	(5)	6 043 500	604 350	10	10	3an/7an (6)	01/01/24	6 043 500	20 jours à partir de la date de parution de la notice au JORT	Redistribution entre les actionnaires Limitation au montant souscrit	en cours

(1) Réduction de la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

(2) Augmentation de capital au profit de l'Etat tunisien et provenant de la totalité des dettes de la Banque au titre de la ligne de crédit japonaise rétrocédée à la Banque en date du 15 mars 2008.

(3) La différence en millimes, s'élevant à 479 millimes, est considérée comme faisant partie des charges liées aux opérations de réduction et d'augmentation de capital.

(4) Même jouissance que les actions anciennes.

(5) Augmentation de capital sans recours à l'appel public à l'épargne.

(6) La société procédera à l'acquisition et l'annulation d'un droit de souscription rompu.